



**Association Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse
des Amis des Chemins de Saint Jacques de Compostelle et de Rome**

Guide de la variante du chemin Montgenèvre - Arles (GR 653D)
entre le col de Larche et Saint-Geniez
vers Saint Jacques de Compostelle

Carte de la variante



Introduction

Les cartes présentées sont à l'échelle 1/25000, un figuratif de l'échelle est placé sur la carte.

Les cartes sont réalisées à partir de Géoportail, émanation de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Nous devons à la mission de Service Public de l'IGN le droit de reproduire gratuitement ces cartes, nous les en remercions.

Les points rouges reprennent le découpage kilométrique placé en tête du texte.

Dans la vallée de l'Ubaye, le cheminement se fait parfois à côté de la route départementale 900 qui dessert l'Italie par le col de Larche. Cette route est empruntée par de très gros camions dans les deux sens. Lorsque le chemin passe sur cette route (le moins possible) **la plus grande prudence est recommandée**, cheminer sur le bas-côté et un par un.

Ci-dessous sont représentées les différents balisages rencontrés : pédestres à gauche et VTT à droite.

Hébergements : les indications données ici ne sont pas exhaustives.

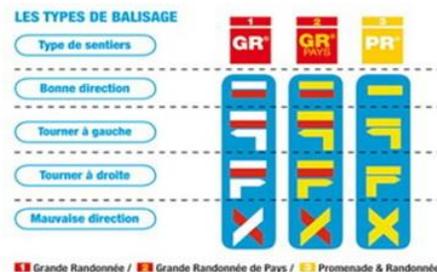
Les rubriques Histoire et Patrimoine seront complétées petit à petit.

Le cheminement indiqué peut être provisoire pour quelques tronçons : le Conseil Départemental des Alpes de Hautes Provence (AHP) étudie actuellement un itinéraire pastoral « la Routo » qui sera balisé dans le futur, le GR 69.

Lorsque ce balisage sera réalisé, ce guide sera modifié pour les parties qui seront communes avec ce GR. Pour l'instant, pour ne pas retarder la publication sur le Web de ce chemin, nous le publions tel qu'il est à ce jour.

Aux pèlerins qui parcourront ce chemin nous demandons de nous faire part de leurs critiques afin d'améliorer ce descriptif. Merci d'avance.
Buen Camino. Ultraia !

Printemps 2017



Jaune :
Indique qu'il s'agit d'un circuit local. C'est la plus commune des balises.



Rouge :
Indique qu'il s'agit d'une Grande Traversée VTT ou d'un circuit de plus de 80 km.



Marron :
Indique qu'il s'agit d'un circuit passant dans un Parc Naturel Régional.

Variante du Col de Larche 1 : du col de Larche à Larche : 5 km

Descriptif vers Saint-Jacques :

Au col prendre à gauche le sentier balisé rouge et blanc, GR 5, GR 56 et le suivre jusqu'à Larche.

Patrimoine :

Le patrimoine ancien est inexistant suite aux ravages de la dernière guerre.

Au col, regarder l'œuvre d'art contemporain (courbes de niveau).

Hébergement :

Refuge italien au col.

Larche (04530) 71 ha alt 1666m

Gîte du Lauzanier 04 92 84 35 93

Gîte Lombard 04 92 84 30 80

Camping les Marmottes 04 92 84 33 64 06 79 74 86 47



Variante du Col de Larche 2 : de Larche à Saint-Ours : 7,250 km ; de Saint-Ours à Meyronnes : 3 km ; de Meyronnes au carrefour avec la D 900 : 6,3 km
Total : 16,650 km

Descriptif vers Saint-Jacques.

À Larche, traverser la D 900 et continuer à gauche le sentier balisé GR. 150m plus loin, après avoir traversé le torrent de Rouchouse, tourner à droite, GR 5-56 Col de Mallemort – Fouillouse. Au poteau « Quartier de la Rua » tourner à droite, puis laisser une piste à gauche, continuer droit vers le ravin que l'on remonte sur sa rive droite. Juste avant une passerelle sur le ravin tourner à gauche, forte montée en lacets serrés sur un petit chemin. Juste avant un poteau avec drapeaux prendre à gauche GR et PR. Au pied du poteau on arrive au « Point d'appui 1893 » (lire la notice sur place) et continuer à monter sur le GR. Au poteau suivant continuer à monter à gauche sur le GR. On arrive enfin sur le plateau de Mallemort où l'on quitte le GR pour partir à gauche sur un tout petit chemin dans les herbes à peu près horizontal direction ONO. À la hauteur du fort de Mallemort on retrouve une piste pastorale qui descend dans un bois de mélèzes. Au carrefour suivant rester à gauche pour traverser le Riou Pinet (pont en ciment), passer sous le fort de Saint-Ours en laissant à droite une piste qui va au fort. Continuer la même piste jusque Saint-Ours où l'on rejoint une rue. Prendre à gauche puis, à 50m à droite vers le cimetière. Passer devant la porte, descendre et trouver un petit sentier qui retrouve la piste qui mène à Meyronnes, la prendre à gauche. Peu avant Meyronnes, des balises GRP mènent par un petit raccourci à l'église de Meyronnes. Rejoindre la route départementale, la traverser et prendre la piste qui descend vers l'Ubayette, la traverser et monter la route bétonnée. Au premier virage, deux possibilités :

- ou continuer par la route en forte montée qui retrouve le chemin au 3^{ème} virage.
 - ou continuer par un petit chemin en forte montée, tout droit (balisage GRP). Il retrouve un peu plus loin la route devenue piste que l'on prend à droite. Au carrefour suivant, proche, prendre à droite en direction de « La Condamine » et « Roche la Croix ».
- Puis, à 1,2 km on retrouve la piste du fort Roche la Croix que l'on prend à droite et qui descend en grands lacets à la D 900.

Patrimoine :

Sentier de visite des forts. Très beau chemin de croix entre Saint-Ours et la chapelle du Vieux-Saint-Ours. Suite aux démolitions de la guerre une église moderne a été construite à Maison-Méane. Seul le cimetière de Certamussat reste le témoin de ce hameau. Le fort de Mallemort est privé. Ceux de Saint-Ours et Viraysses se visitent sur rendez-vous. Saint-Ours était sur la ligne Maginot.

Hébergement :

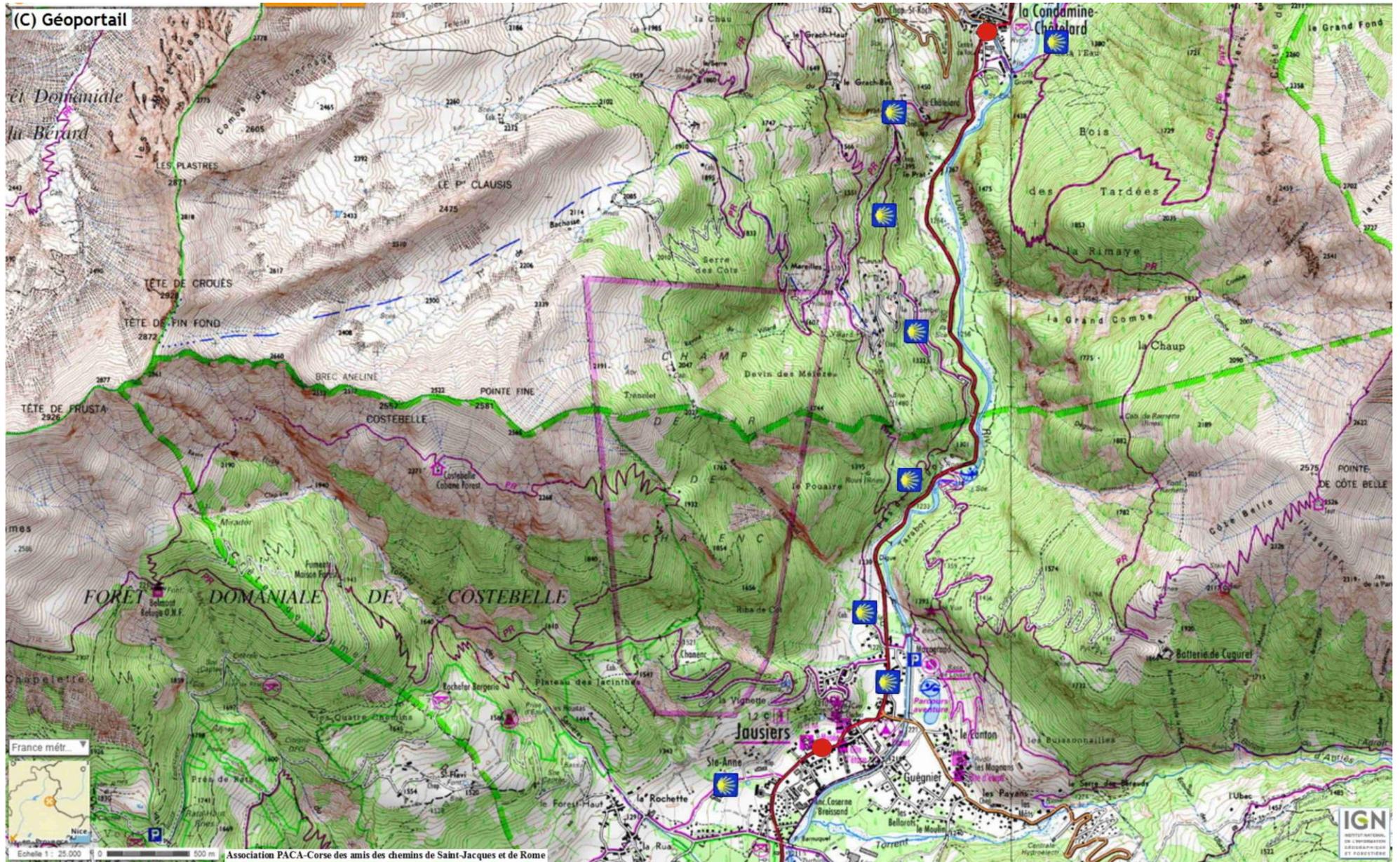
Saint-Ours (04530) alt 1775m

Auberge de Saint-Ours 04 92 84 37 03

Meyronnes (04530) 48 ha alt 1526m

Auberge 04 92 84 34 09

Restaurant bar-service-petite épicerie- pain (fermé le mercredi).



Variante du Col de Larche 3 : du carrefour D900 – piste du fort à La Condamine : 2,1 km ; de La Condamine à Jausiers : 6 km Total : 8,1 km

Descriptif vers Saint-Jacques :

À la D 900 prendre à gauche (attention aux camions). 500m plus loin, ne pas prendre le pont, tourner à gauche et continuer par un chemin qui longe l'Ubaye sur sa rive gauche, PR (jaune), GRP (jaune et rouge) et itinéraire VTT rouge. Au bout de 1,2 km retrouver le GRP en tournant à droite et traverser l'Ubaye vers La Condamine sur une passerelle. On retrouve la D 900 que l'on prend à gauche. À 50m de la sortie du village, prendre à droite le PR qui monte vers le Châtelard. Laisser à gauche la chapelle et l'église en-dessous, traverser le hameau du Châtelard et suivre le PR « Balade des chapelles ». Une passerelle permet de traverser un torrent. L'emprunter et dans la montée qui suit quitter la piste sur votre gauche en direction de la chapelle St Jean-Baptiste. Continuer sur ce sentier pour arriver au lieu-dit Clausal ou l'on emprunte, à gauche en descente, la route goudronnée. Après 1 km l'abandonner en prenant le sentier sur votre droite en direction de Jausiers que l'on atteint après 2,2 km.

Patrimoine :

Forts Roche-la-Croix et Tournoux. Église et chapelle de pénitents au Châtelard. Croix de mission de 1901 à la sortie du Châtelard. Églises de La Condamine et de Jausiers.

Hébergement :

La Condamine (04530) 168 ha alt. 1380m

Restaurant La Rimaye

Gîtes communaux, téléphoner à la Mairie 04 92 84 30 30

Camping gîtes 04 92 84 39 39

Boulangerie

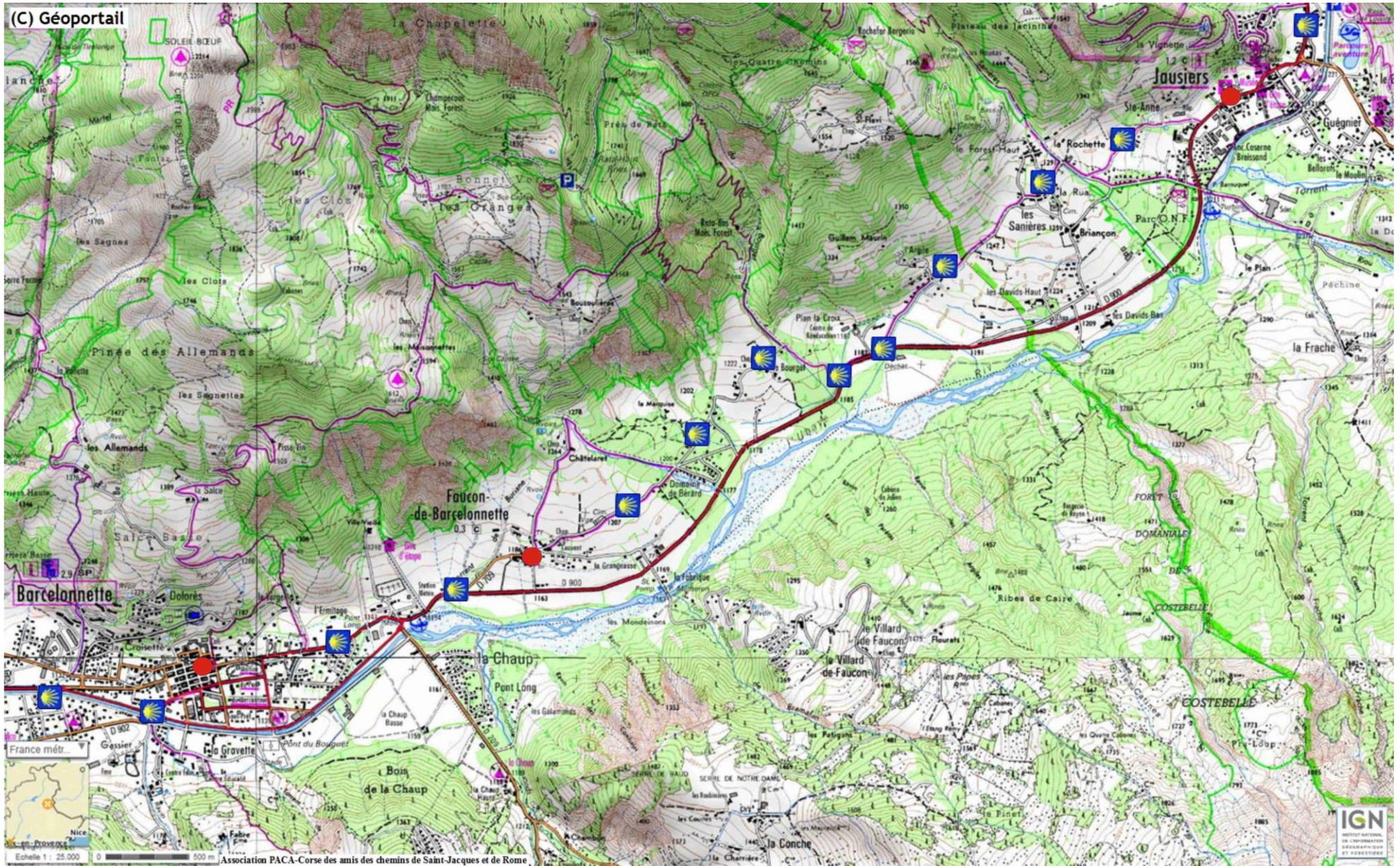
Jausiers (04850) 860 ha alt. 1213m

Hôtel restaurant Bel Air 04 92 81 06 35 Hôtel le Sans-Souci 04 92 81 06 20 Hôtel restaurant Villa Morelia 04 92 84 67 78

Gîte les Bartavelles 04 92 84 69 86 Gîte d'étape 04 92 84 61 34 Maison d'hôtes La Mexicaine 04 92 84 69 63

Restaurant la Sonaille 04 92 36 38 87

Maison de pays Epicerie Pharmacie Médecin Poste



Variante du Col de Larche 4 : de Jausiers à Faucon 6,350 km ; de Faucon à Barcelonnette 2 km

Total 8,350 km

Descriptif vers Saint-Jacques :

Suivre la D900 qui passe devant l'église, la mairie, le PGHM (qui a déménagé), la Maison de Pays, puis prendre à droite la rue Sainte Anne (balisage jaune vers Les Sanières et Barcelonnette). Après la maison de retraite continuer sur la piste tout droit en montée, les Chemin des Combettes, puis on retrouve le goudron et une route que l'on prend à droite (balisage jaune) puis très vite à gauche, rue du Pont, traverser le pont des Sanières. Au bout de la rue, tourner à gauche et descendre sur la route des Sanières. Après le cimetière, tourner à droite, rue de la Maison forestière (balisage VVT rouge) puis à gauche la rue de l'Argile. Cette petite route rejoint la départementale un gros km plus loin. Prendre cette route sur environ 200m et tourner à droite, balisage VTT rouge. Environ 500m plus loin, tourner à gauche, on trouve les premières maisons du Bourget avec le goudron, suivre le balisage VTT rouge. À la petite chapelle aller tout droit en descente. À la sortie du village continuer tout droit en laissant la route qui descend vers la D900, suivre les balises VTT rouge. Au Domaine du Bérard (arrêt de bus) continuer tout droit, traverser le torrent du Bérard sur le pont et entrer dans « Les Graves ». On passe le cimetière et on entre dans Faucon. Passer devant le couvent des Trinitaires (possibilité d'accueil) et l'église de la Trinité, puis l'église du village Saint-Étienne et prendre la rue qui descend vers la gauche, D705 qui permet de rejoindre la D 900 à prendre vers la droite vers le centre-ville de Barcelonnette. Traverser par la rue commerçante et piétonne, la rue Manuel.

Patrimoine :

Hébergement :

Faucon (04400) 199 ha alt. 1186m

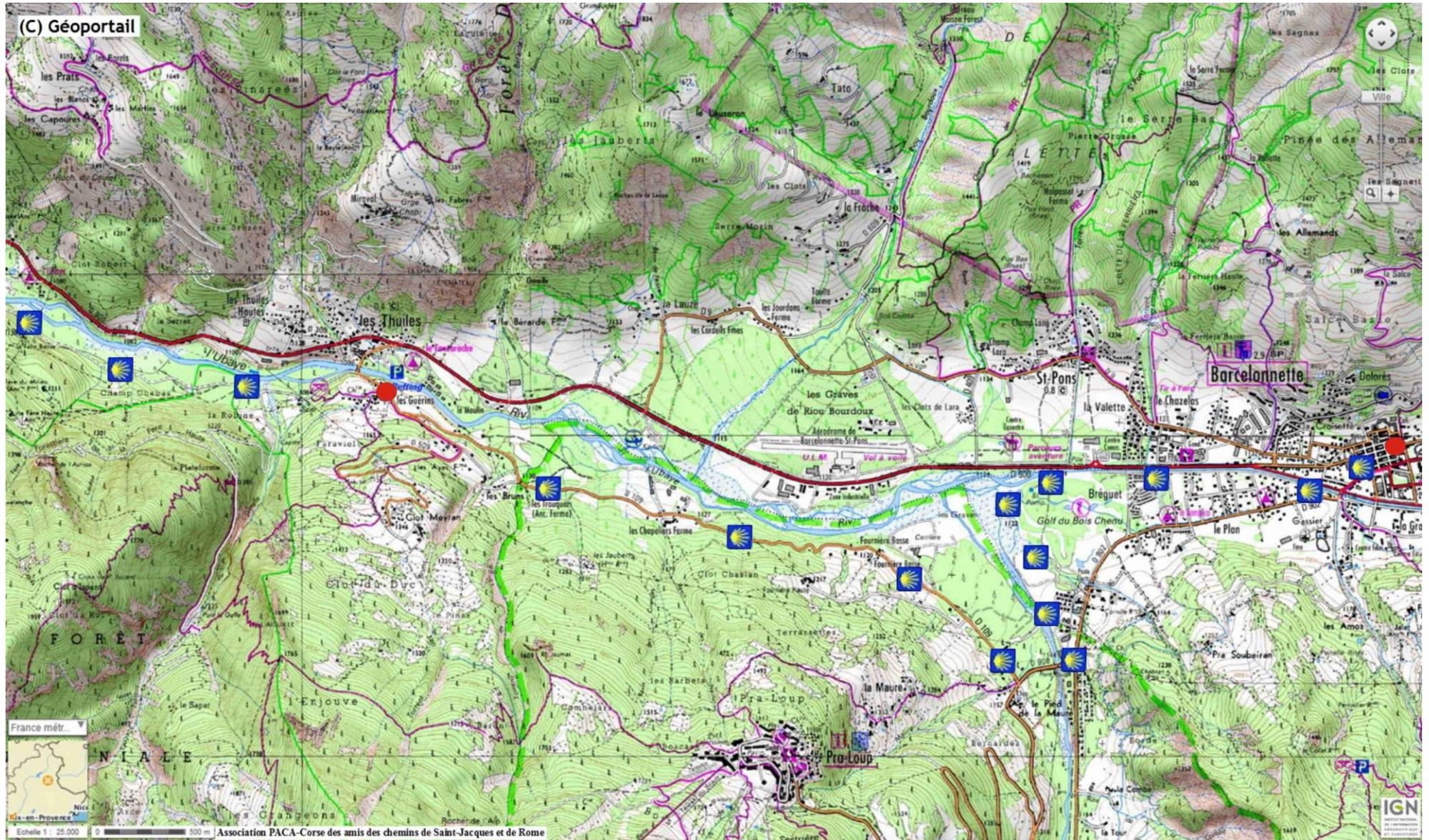
Couvent des Trinitaires 04 92 81 09 17

Gîte l'Eterlou 04 92 36 15 78

***Barcelonnette sous-préfecture* (04400) 2976 ha alt. 1136m**

Tous commerces et services, bus. Office de tourisme 04 92 81 04 71

Site internet ubaye.com



Variante du Col de Larche 5 : de Barcelonnette aux Thuiles : 8 km

Descriptif vers Saint-Jacques :

Sur la place de l'Hôtel de ville prendre à gauche la D 902 en direction de Pra Loup (rue du Docteur Rebattu), puis à droite derrière l'Hôtel de ville en direction de la rivière Ubaye et Pra Loup. Traverser l'Ubaye et tourner tout de suite à droite sur la digue Paul Garcin. On descend en rive gauche pendant environ 2 km : on longe des maisons puis un golf, suivre les panneaux « Promenade de santé ». La piste bute sur un affluent de l'Ubaye (le Bachelard) et tourne à gauche pour remonter en rive droite de cette rivière, toujours en longeant le golf à gauche. À la fin du golf, continuer droit le long du Bachelard en remontant vers la D908 que l'on prend à droite vers Pra Loup (balise jaune) juste avant le pont sur le Bachelard. À 300m tourner à droite sur la D109 en direction de Clot-Meyran. On suit cette route jusqu'aux Thuiles sur 5,1 km. Cette route prendra les noms suivants : traverse les Chapeliers, route des Chapeliers. Un petit km après les Chapeliers, à un petit carrefour, rester sur la droite, sur la D 109, vers les Thuiles, de même au carrefour suivant. Au bout de 5 km à partir du début de la D 109, on rejoint la route qui part à droite vers les Thuiles en traversant l'Ubaye sur un pont : si l'on veut aller aux Thuiles pour se ravitailler ou se restaurer, tourner à droite. Sinon continuer tout droit, la route de la Scierie.

Patrimoine :

Hébergement :

Les Thuiles (04400) 274 ha alt. 1100m

Bar snack le Bistrot 04 92 32 37 34

Épicerie



Variante du Col de Larche 6 : des Thuiles à Méolans : 5 km ; de Méolans au Martinet : 2 km ; du Martinet à Champanastaïs : 3,4 km
Total 10,4 km

Descriptif vers Saint-Jacques :

La route de la Scierie se transforme vite en piste sur 4,5 km suivant le cours de l'Ubaye en rive gauche, ancienne voie romaine, balisage VTT rouge (route forestière de l'Ubaye). On retrouve la petite route qui vient de la Fresquière (de l'autre côté de l'Ubaye) et les marques de GR (le GR 6). Prendre cette route à gauche pour arriver à Méolans (500m) et au gîte. Pour continuer, suivre le GR qui vous amène au Martinet.

Après le Martinet, suivre le balisage VTT rouge.

Variante : si vous désirez rallier directement Seyne par le col Bernardez (2400m d'altitude), au Martinet suivez le GR en prenant à gauche la route qui mène à St Barthélémy.

Attention : cet itinéraire est très sportif, 1400m de dénivelée montée, de même en descente sur Seyne. Parcours superbe par beau temps. Risque de neige.

NB : le village de Méolans est sur la rive gauche de l'Ubaye, alors que l'église Saint-Jacques est sur la rive droite.

Patrimoine :

Église Saint-Jacques de Méolans, bannière et statue exceptionnelle en marbre de Carrare de saint Jacques, vitrail « coquille Saint-Jacques » (rive droite de l'Ubaye). Clocher de Méolans sur son rocher. La voie ferrée qui n'a jamais fonctionné.

Hébergement :

Méolans (04340) 227 ha alt. 1043m

Gîte d'étape Les Terres Blanches 04 92 81 94 37

Gîte d'étape de Méolans, le village, Mathilde Gatelet 06 75 41 05 13 09 54 88 86 25 www.gitedemeolans.fr



**Variante du Col de Larche 7 : de Champanasteïs au Lauzet : 2,8 km ; du Lauzet à La Mandeyssse : 4 km ; de La Mandeyssse à St Jean : 3,7 km
Total 10,5 km**

Descriptif vers Saint-Jacques :

De Champanasteïs au Lauzet suivre le balisage VTT rouge.

Quittant Le Lauzet par la route D 900 on fait 1,8 km pour atteindre le pont du Palatour et le franchir (sur la route faire bien attention à marcher sur le bas-côté, route dangereuse).

À la sortie du pont avancer de 110 mètres et prendre le sentier sur la gauche au bout du mur en béton.

Monter sur ce sentier jusqu'au village de la Mandeyssse. Dans ce hameau passer devant la chapelle et prendre le sentier bordé de deux murs de pierres.

Après avoir dépassé les maisons du deuxième hameau emprunter la piste forestière qui vous conduira jusqu'au « clos du Dou ».

Traverser ce plateau déboisé et à son extrémité prendre à gauche laissant en face le chemin qui va à Saint-Vincent ou plus à droite encore celui qui va à un fort.

Cette piste forestière après une montée au départ vous conduira vers le col de Saint-Jean. Vous passerez par la fontaine de Barbetane (à environ 3, 5 km du clos du Dou) où un espace pique-nique est aménagé.

Après une longue marche sur une piste large et quasiment horizontale à 1450 m d'altitude vous laisserez à gauche une piste qui grimpe vers

Dormillouse pour en prendre une autre qui descend rapidement pour rejoindre celle qui vient de Saint-Vincent-les-Forts. Encore 2,3 km et vous arrivez au lieu-dit « les Rollands » (petite chapelle). Suivre sur votre gauche la route départementale D 900 sur 800 mètres avant de prendre à gauche la D 207 qui vous conduit dans la station Saint-Jean-Montclar.

Itinéraire bis :

Si vous souhaitez passer à Saint-Vincent-les-Forts : à la sortie du Clos du Dou, ayant pris la piste de gauche en direction du col de Saint-Jean et après 180 mètres prendre à droite le sentier qui longe le canal et le suivre. À un moment il disparaît parce qu'il a été canalisé, poursuivre sur ce sentier jusqu'à ce qu'apparaisse un sentier qui descend, prendre celui-ci et à 100 mètres de là on arrive sur une piste ; quelques pas à gauche et à ce croisement on choisit la descente en direction de Saint-Vincent.

Au croisement suivant on vous propose à droite d'aller à Saint-Vincent-les-Forts qui est à 10 minutes ou de continuer par la gauche votre route jusqu'au col de Saint-Jean. Cet itinéraire rallonge l'étape d'environ 1 heure.

Patrimoine :

Le Lauzet : Pont roman (chemin des moines), église et petit lac.

Saint-Vincent : Le fort (ne se visite pas), église.

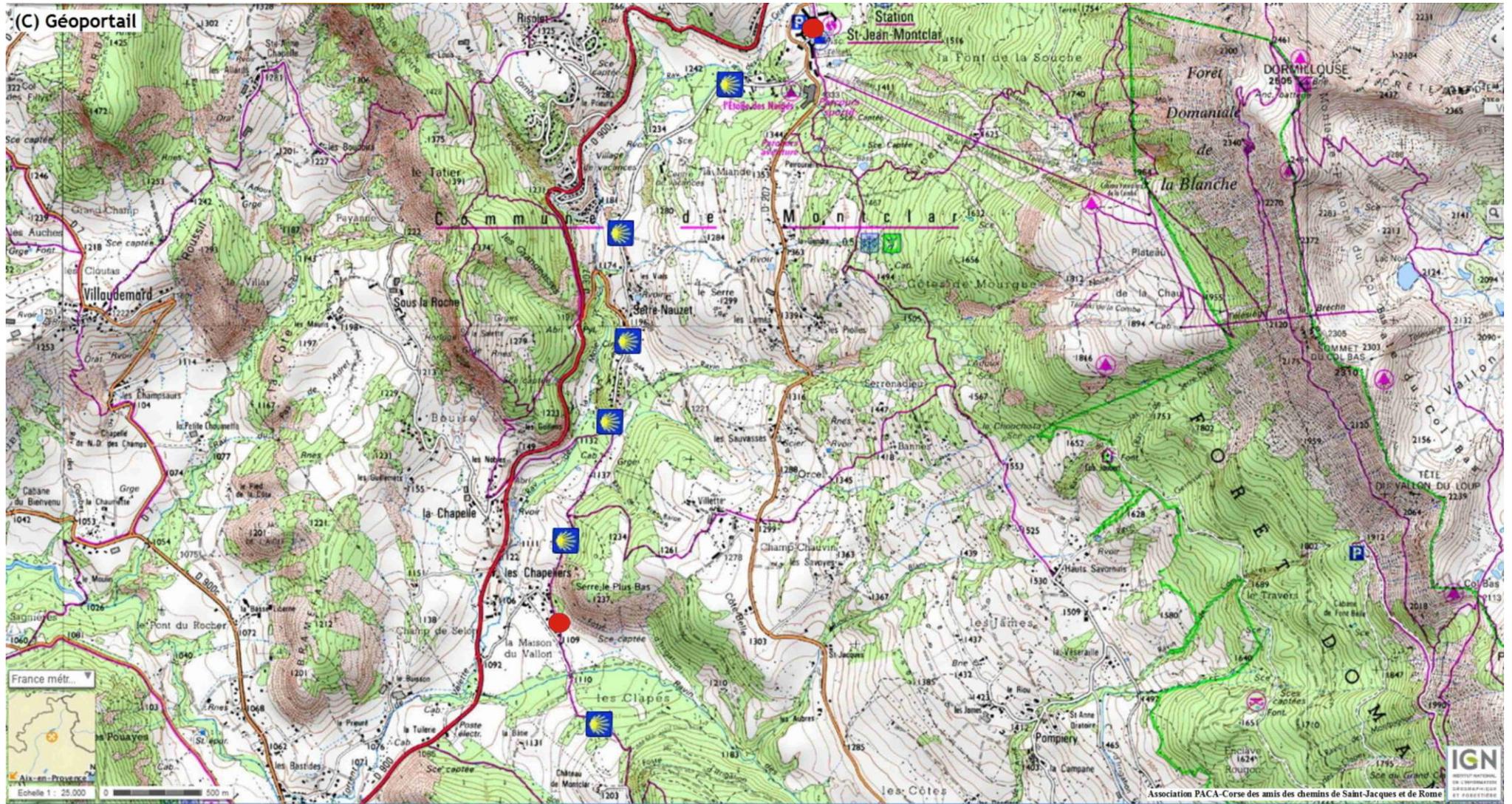
Hébergement :

Le Lauzet : Hôtel restaurant « Le relais du lac » 04 92 85 51 07

« La Lauzetane » 04 92 85 55 00

Boulangerie et petite épicerie.

Saint-Vincent : un restaurant « Auberge montagnarde » 04 86 89 21 37.



Variante du Col de Larche 8 : de Saint-Jean- Montclar aux Chapeliers : 4 km

Total 4 km

Descriptif vers Saint-Jacques :

Dans la station de Saint-Jean-Montclar prendre à droite, au droit de l'usine d'embouteillage de *l'eau de Montclar*, la route qui descend vers Montclar. Traverser le village et avant l'église, devant le musée, prendre le chemin en contrebas à gauche. 500m plus loin, dans la descente, à la fourche prendre à gauche (balise VTT puis marques PR jusqu'à Seyne).

Patrimoine

Église de Montclar.

Hébergement :

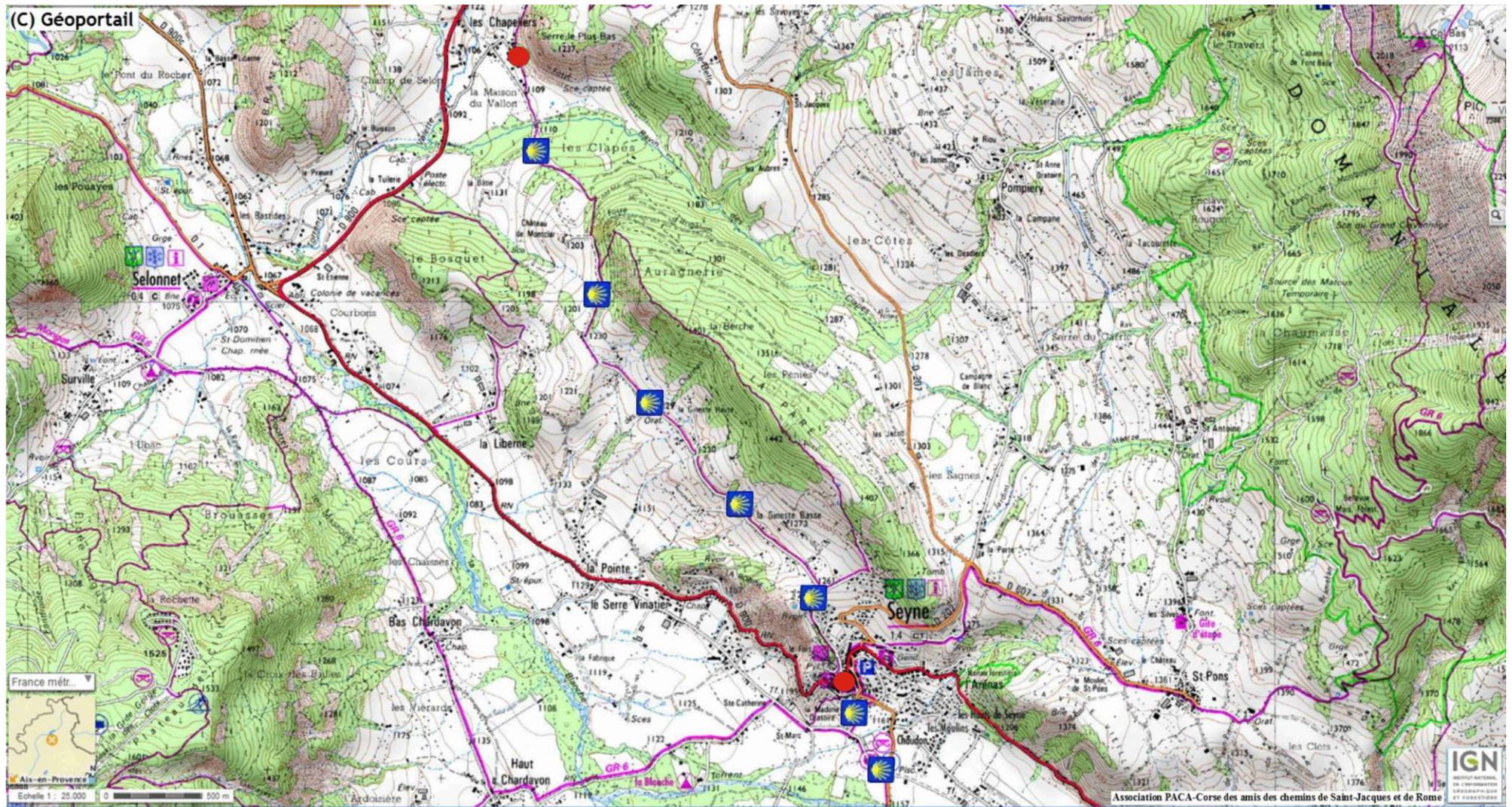
Station de Saint-Jean-Montclar :

Hôtel Le Saint-Jean 04 92 35 03 28 Camping l'Étoile des neiges 04 92 35 07 Domaine de l'Adoux, courts séjours, table d'hôtes 04 92 32 51 42

Restauration, commerces.

Montclar :

Gîte : La maison d'Élise accueil de groupes Monsieur Bouyala 06 71 62 12 51



Variante du Col de Larche 9 : des Chapeliers à Seyne : 4,6 km

Descriptif vers Saint-Jacques :

La Gineste est un chemin goudronné mais peu fréquenté et qui offre tout au long un beau panorama sur le pays de Seyne. Dans Seyne, les balises PR conduisent à la place d'Armes.

Patrimoine

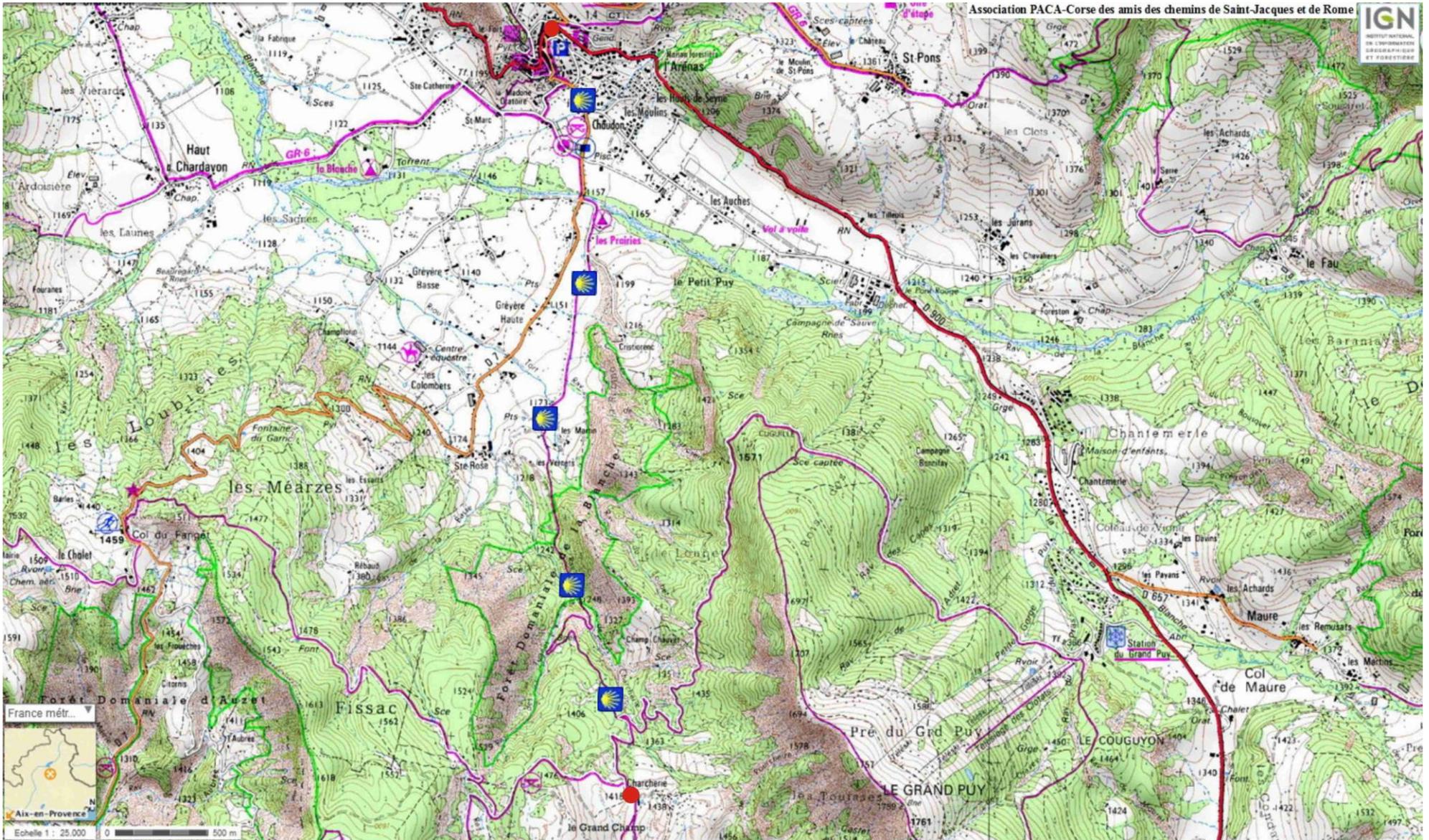
Le château de Monclar (privé)

Hébergement :Seyne

Gite Les Chanterelles Marc Vaisse, place d'Armes 06 83 28 56 08

Hôtel la Chaumière 38, Grande Rue 04 92 35 00 48

Air Soleil 04 92 35 06 55 et Centre Chantemerle 04 92 35 04 09 (groupes)



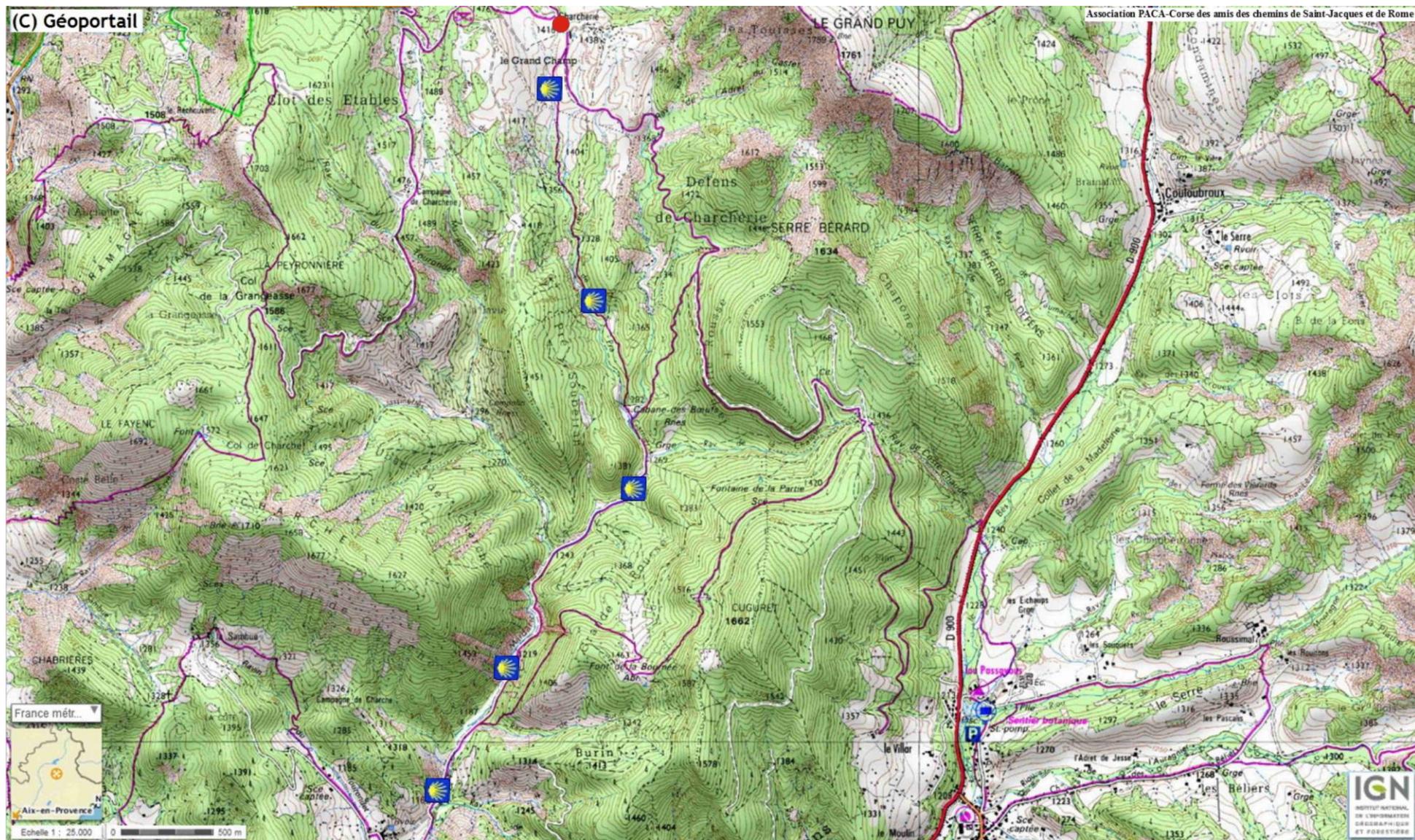
Variante du Col de Larche 10 : de Seyne à Charcherie : 5,25 km

Descriptif vers Saint-Jacques : le parcours Seyne - Barles se fait en suivant un PR (balisage jaune).

Depuis la place d'Armes, suivre le PR descendant vers la Maison des Jeunes pour prendre la D7 tout droit vers Auzet. 200m plus loin on traverse la Blanche sur un pont et on tourne à gauche, direction « Le Grand Puy - Le Vernet - Auzet - Verdaches ». Après le camping, à l'embranchement prendre le PR à droite et monter une piste en lacets. Prendre le temps de se retourner pour admirer la vue vers le Nord. Une fontaine (la Font Doça) vous invite à un petit arrêt avant de trouver un carrefour où l'on tourne à droite vers « Verdaches - Auzet ». Dans un virage à droite continuer tout droit, suivre le panneau rouge « Charcherie ».

Patrimoine.

Hébergement :



Variante du Col de Larche 11 : de Charcherie à Verdaches : 6,75 km

Descriptif vers Saint-Jacques

200m plus loin on trouve la première maison de Charcherie, tourner à droite avant la maison, direction « Le Vernet - Verdaches ». **Attention !** 70m plus loin, quitter le chemin évident et prendre à droite vers « Verdaches » (le chemin est peu marqué). Passer à droite d'une haie d'arbres et descendre vers une petite rivière, la traverser, remonter sur la rive gauche. À 50m ouvrir et refermer une barrière en bois. Retraverser la rivière (marque jaune après), et encore, de nouveau une barrière à ouvrir et refermer. Au lieu-dit « La Cabane des Bœufs » on rejoint une large piste que l'on suit jusque « La Route » puis Verdaches. On dépasse le hameau La Route en le laissant à droite. Dans le hameau il y a une petite fontaine. Après le hameau on retrouve une petite route (D507) à prendre vers la gauche et qui nous amène à Verdaches.

Patrimoine

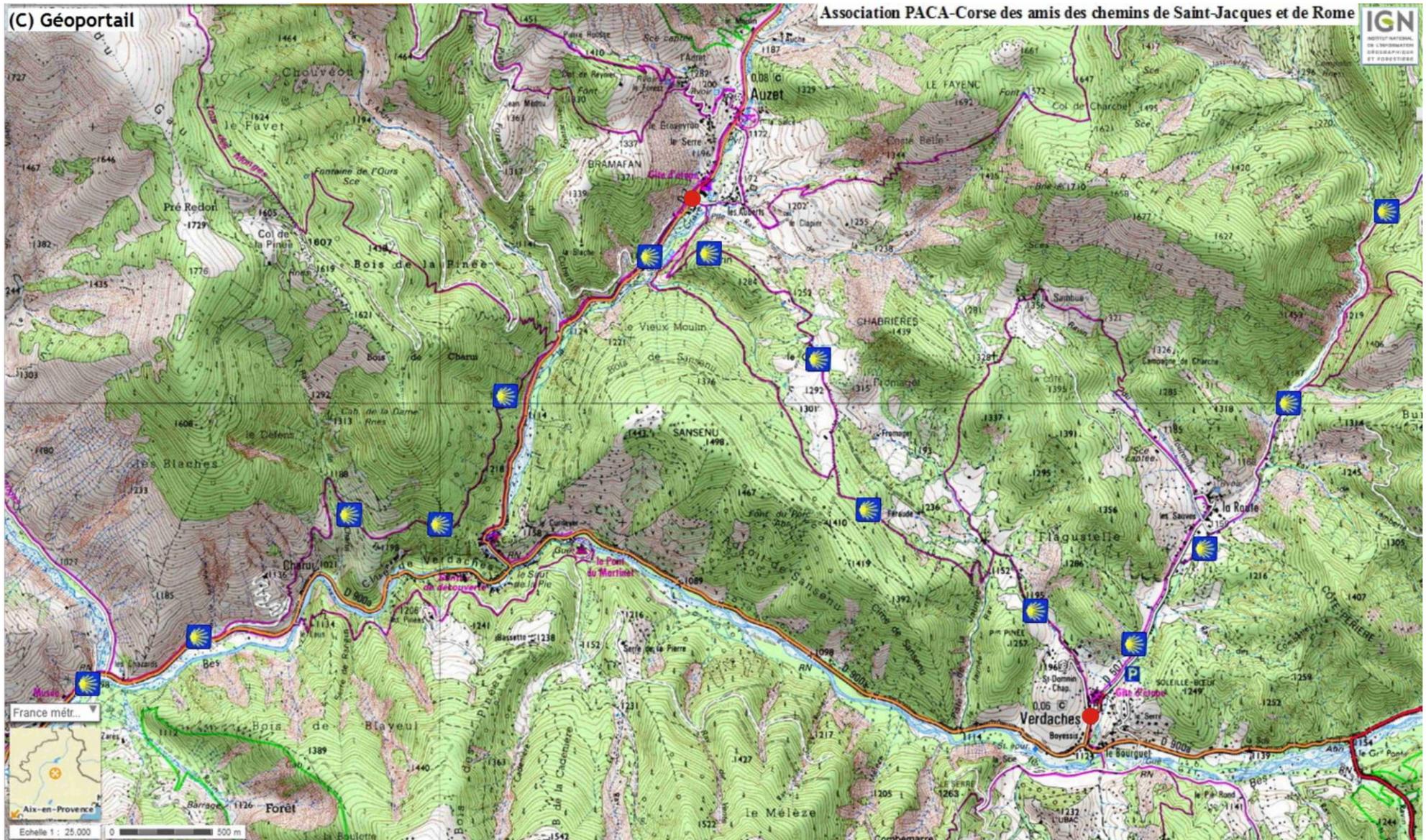
À Charcherie, petit hameau du XIXème siècle, la chapelle en ruines va être remontée par des bénévoles.

Hébergement :

Verdaches : très bon gîte.

(C) Géoportail

Association PACA-Corse des amis des chemins de Saint-Jacques et de Rome



Variante du Col de Larche 12 : de Verdaches à Auzet : 5,1 km ; de Auzet à Barles : 6 km

Total : 11,1 km

Descriptif vers Saint-Jacques

À Verdaches, passer devant l'église, tourner à droite, passer devant la mairie puis tourner à droite (balisage jaune) vers la chapelle Saint-Dominin où l'on a retrouvé, il y a environ huit ans, une pèlerine du XIIIème siècle enterrée près de la chapelle. Au pied de la chapelle, prendre la route à droite (jaune) et tourner à gauche un peu plus loin avant un bâtiment agricole, là on retrouve un chemin. À une barrière à crochets prendre à gauche. Au sommet d'une montée continuer vers la droite en descente (bien suivre le balisage jaune). Au carrefour suivant tourner à gauche vers Auzet. En bas de la descente tourner à droite vers Auzet, traverser un petit cours d'eau, remonter une belle pente. Dans un virage à gauche, aller tout droit en forte montée, franchir une barrière et redescendre. Au carrefour suivant, deux PR indiquent Auzet (Auzet PR le Col et Auzet), prendre à droite en descente. En bas, longer la station d'épuration d'Auzet en la laissant à gauche, prendre un petit pont à gauche puis continuer droit. On retrouve la route (D7) devant « La Fontaine de l'Ours » (le gîte communal est juste derrière).

Pour aller directement à Barles, prendre la route à gauche sur environ 1 km. Laisser un embranchement à droite, passer le pont routier, laisser le premier sentier à droite qui monte très fort, 100m après prendre celui qui part à droite (petit sentier montant). Sur ce petit sentier bien faire attention au balisage : lorsque l'on est repassé sur la face Sud de la montagne, au-dessus d'une grande ruine, ce sentier tourne à gauche et fait des lacets. Lorsque l'on retrouve le goudron prendre à gauche puis 100m plus loin sur la D7 à droite vers Barles qui est à 1 km.

Hébergement :

Auzet : gîte communal derrière « La Fontaine de l'Ours » où l'on peut éventuellement prendre des repas en réservant à l'avance
Fontaine de l'Ours : 04 92 35 28 22 Mairie :04 92 35 20 39

Variante du Col de Larche 13 : de Barles au Forest :2,6 km ; du Forest au col de Baran :3,8 km ; du col de Baran au carrefour de Feissal :3,3 km **Total :9,7 km**

Descriptif vers Saint-Jacques

Devant l'église continuer sur la D900, passer devant le monument aux morts, emprunter le tunnel.

Après le pont à droite prendre le balisage jaune PR en direction du col de Baran, puis 200 m après, confirmation de la direction col de Baran. Il faut suivre le balisage jusqu'au col. Passage par le hameau du Forest.

Au-dessus du Forest prendre à droite (indication sur le panneau sens interdit). Rester toujours sur le PR

Arrivé sur le plateau, attention à prendre le sentier tout de suite à droite en suivant toujours le balisage jaune.

Passer devant la bergerie de Jasset et prendre à gauche en se fiant aux indications de balisage.

Couper la piste et prendre en face.

Délaisser à gauche l'indication « col Saint-Antoine » et poursuivre en direction du col de Baran. Les derniers 300 mètres jusqu'au col se font en longeant le ruisseau. Fin du balisage au col.

La descente se fait en suivant au plus près le ruisseau. Passages très délicats pendant 400 mètres environ. Puis on retrouve un ancien balisage très partiel en continuant à travers les arbres et en longeant toujours le cours d'eau.

On arrive à un panneau signalétique « Les Bastides » indiquant le GR6, le suivre en direction d'Authon sur 3 km environ. Franchir la barrière ONF sur le GR puis au panneau des Moutettes continuer en direction d'Authon.



Variante du Col de Larche 14 : du carrefour de Feissal à Authon : 5,5 km

Descriptif vers Saint-Jacques

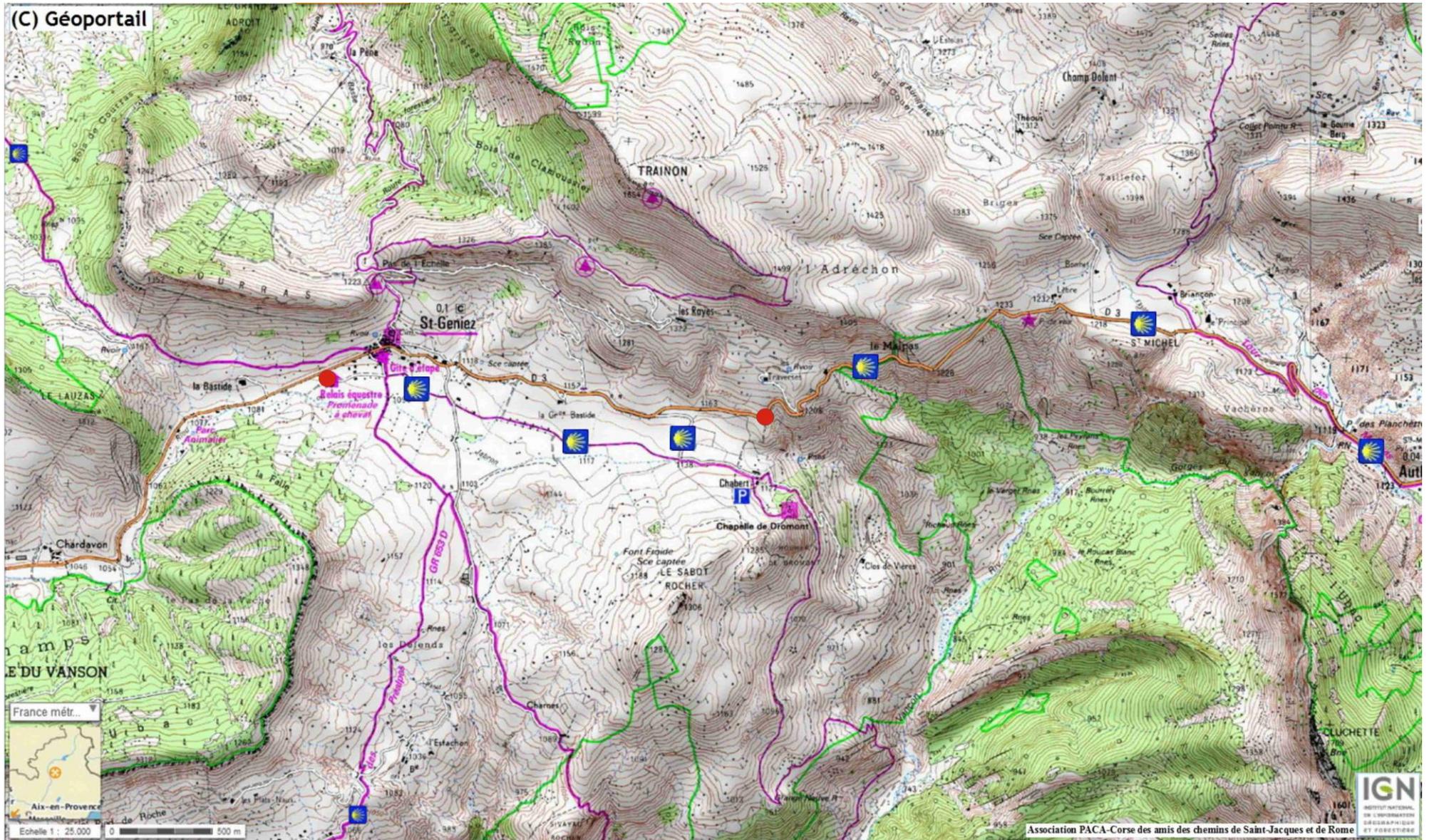
Hameau de Feissal : continuer tout droit sur la piste direction Authon (par un nouveau PR) et ignorer le GR 6 qui traverse le hameau. Suivre la piste jusqu'au village. Arrivée à Authon par ce chemin. Le gîte des Monges est juste en face après la route.

Hébergement :

Authon : Gite des Monges avec repas **06 80 87 60 80**

Site internet : <http://www.gite-des-monges.com/wd180awp/wd180awp.exe/connect/gitedesmonges>

(C) Géoportail



Variante du Col de Larche 15 : de Authon au carrefour vers Dromont : 5 km ; du carrefour à Saint-Geniez (gîte) : 2,8 km Total : 7,8 km

Descriptif vers Saint-Jacques

Prendre la route et la suivre jusqu'après Malpas où l'on aperçoit à gauche la chapelle de Dromont. On peut descendre vers celle-ci et prendre le chemin de terre qui conduit à Saint-Geniez.

Le descriptif suivant est dans le guide du GR 653D.

Hébergements : reprendre le guide du GR 653D

Saint-Geniez : Gîte d'étape : les Cavaliers de Saint-Geniez 04 92 61 00 87 / 06 85 16 38 70

Dans le village : restaurant, bar, gîte Le Dromont 04 92 64 15 64 / 06 42 19 96 21

Fin de la variante.